



Crise sanitaire COVID-19

Paris, le 26 mars 2020

Alors que la France connaît une crise sanitaire sans précédent, les Fédérations syndicales FNME-CGT, CFE-CGC Énergies, FCE-CFDT et FO Énergie et Mines veulent assurer tous les Français de leur soutien en ce moment difficile et saluer le travail extraordinaire du monde médical qui lutte sans relâche pour sauver des vies, illustration d'un service public auquel nous sommes attachés. Assumant pleinement nos responsabilités, nous tenons à réaffirmer les engagements suivants.

La santé passe avant tout.

Pour les salariés, que vous soyez statutaires, intérimaires, alternants ou sous-traitants, la priorité absolue reste votre santé. Que vous soyez en télétravail en respectant les consignes sanitaires des pouvoirs publics ou que vous soyez sur site ou sur un chantier avec une protection, votre santé reste votre bien le plus précieux, elle fait donc l'objet de notre attention permanente. L'énergie fait partie des secteurs économiques essentiels, pour autant tous les moyens pour assurer votre sécurité doivent être mis en œuvre. Nous appelons tous les employeurs à leur devoir comme nous appelons à ce que seules les activités nécessaires à la fourniture d'énergie soient assurées par les équipes.

Les agents des IEG et les salariés de la sous-traitance répondent toujours présents dans les coups durs.

Les secteurs de l'électricité et du gaz sont d'importance vitale pour notre pays. Comme précédemment lors d'événements climatiques, vous montrez au pays que vous êtes pleinement mobilisés pour assurer les services essentiels de production, de transport, de distribution et de commercialisation de l'énergie. Par votre dévouement, vous prouvez clairement que le service public de l'énergie reste et doit rester un marqueur fort de notre économie que le Gouvernement ne pourra pas ignorer dans l'avenir. Ainsi, valoriser réellement les métiers des électriciens et gaziers plutôt que de les rémunérer en fonction du risque a davantage de sens pour la pérennité et la reconnaissance.

Nous pouvons consentir des efforts pour l'intérêt général mais nous n'accepterons pas un recul des droits sociaux.

Vous êtes nombreux à vous investir pour assurer la continuité du service public. Si nous comprenons que des efforts soient nécessaires en cette période de crise, ceux-ci ne doivent pas être prétextes à des reculs de vos droits. En aucun cas, nous n'accepterons un recul au XIX^{ème} siècle en termes de temps de travail, de repos ou de rémunération. Aussi, nous ferons front contre certaines dispositions dites « d'urgence sanitaire » qui pourraient faire peser des risques sur votre santé et votre sécurité par l'augmentation intense de la durée du travail.

De plus, nos Fédérations syndicales exigent que, dans ce contexte de crise, les efforts soient partagés par tous. Il serait incompréhensible et indécent que les entreprises notamment du CAC 40, comme celles du secteur de l'énergie, reversent à leurs actionnaires des dividendes en 2020.

Nous souhaitons le maintien d'un dialogue social nécessaire mais priorisé.

En lien avec les points précédents, les réunions avec les délégués syndicaux ou les comités sociaux et économiques d'établissement ou d'entreprise doivent se focaliser sur les sujets prioritaires dans le cadre de la continuité de l'activité, de votre santé, de votre protection et de vos conditions de travail. Les sujets « secondaires » doivent attendre la fin de la situation de crise.

Les Fédérations syndicales FNME-CGT, CFE-CGC Énergies, FCE-CFDT et FO Énergie et Mines s'associent pleinement à l'union nationale de lutte contre le coronavirus mais aussi au soutien de celles et ceux durement frappés au cours des dernières semaines.

Respectez les consignes sanitaires et les gestes barrières, c'est essentiel et vital.

Prenez soin de vous et de vos proches. Ensemble nous surmonterons cette crise !